

Parlons protection inondations

Le SMAGGA, syndicat chargé de la lutte contre les crues, travaille depuis sa création pour améliorer la protection des populations et celle de l'environnement contre les risques d'inondation. À la suite de la crue de 2003, qui a causé des dommages considérables à Brignais, de nombreux aménagements ont été réalisés, dans une première phase, pour renforcer la sécurité des habitants. Avec les travaux actuellement en cours pour élargir le lit du Garon au niveau de la plaine des sports, Brignais sera désormais protégé contre les crues vingtennales.

Un ouvrage écrêteur de crues à l'étude dans la vallée en Barray :

Afin de compléter ces aménagements de protection contre les crues vingtennales et centennales une deuxième phase de travaux dont les études sont engagées également depuis les années 2000, prévoit la réalisation de trois ouvrages écrêteurs de crues, dont deux sur le Garon. La protection inondation ne fonctionne qu'avec les trois ouvrages en place et leurs emplacements répondent à des critères précis à la fois pour l'efficacité du système et pour limiter au maximum l'impact environnemental.

Suite à plusieurs études de faisabilité du SMAGGA, une phase de concertation a été lancée en 2018 sur le projet d'emplacement pour un ouvrage écrêteur de crues dans la vallée en Barray sur les communes de Brignais et Chaponost. Les conclusions de ces études d'efficacité et d'impact ont montré que c'est à l'entrée de la vallée en Barray que l'ouvrage écrêteur sur le Garon, complémentaire à celui plus en amont prévu sur la commune de Messimy, devrait être le plus efficace et causer le moins d'impacts environnementaux.



Après un avis favorable voté à l'unanimité avec trois abstentions, par le conseil municipal du 22 février, les évaluations environnementales plus approfondies, les sondages des sols, les vérifications d'ordre réglementaires vont pouvoir démarrer. A ce stade le scénario n'est pas encore finalisé et la concertation avec les riverains aura toute son importance. Des réunions publiques régulières seront organisées de façon à pouvoir répondre aux questions que chacun est en droit de se poser. Vous pouvez compter sur vos élus pour leur transparence et leur engagement à vous tenir informés de l'évolution du projet.

Rendez-vous le 3 avril à 18h pour la première réunion publique au Briscope.

Vos élus Parlons Brignais

